

20 mars 2007

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

1. Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2006.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

AFFAIRES GENERALES

2. Approuve la modification statutaire du Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud en syndicat mixte.

Unanimité des membres présents et représentés : 33 voix

AFFAIRES FINANCIERES

3. Fixe pour l'année 2007, les taux d'impositions locales, à savoir :

taxe d'habitation :	12,56 %
taxe sur le foncier bâti :	11,56 %
taxe sur le foncier non bâti :	62,12 %
taxe professionnelle :	15,38 %

MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 26

Abstentions : 2 - M. FERRAND, Mme BOULANGEAT-FORLINI

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

4. Approuve la refonte du site internet de la ville et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général des Yvelines et à signer la convention afférente.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

5. a) Attribue les subventions aux associations pour l'année 2007 pour un montant total de 1.059.850,39 €

UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

- b) Attribue les subventions aux associations des Guides et Scouts d'Europe (AGSE 1^{er} et Filles AGSE 2^{ème}) pour l'année 2007 pour un montant total de 1.160€

MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 28

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

c) Attribue la subvention à l'Association ASSARTX pour l'année 2007 pour un montant de 227.358,00 €

MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 31

Abstentions : 2 – M. FERRAND, Mme BOULANGEAT-FORLINI

d) Attribue la subvention à la Caisse des Ecoles pour l'année 2007 pour un montant de 117.900,00 €

MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 28

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

6. Autorise Monsieur le Maire à accorder pour l'année 2007, une subvention au CPEA d'un montant de 122.484 € répartie de la manière suivante :

- 77.903 € au titre de la prévention spécialisée,
- 44.581 € au titre de la prévention générale.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

7. - Arrête les mini-séjours de l'été 2007 et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes,
- arrête le montant de la participation financière des familles aux mini-séjours,
- arrête les modalités d'inscription aux mini-séjours.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

AFFAIRES CULTURELLES

8. Décide de participer au financement d'un séjour culturel et linguistique à Beckum pour un montant de 300 € sur un coût global de 3.150 € et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

9. Décide le renouvellement de la convention de partenariat entre la Ville et la MJC Maison Pour Tous au 28 mai 2007 pour une durée de 2 ans comme le prévoit son article 11.

UNANIMITÉ des membres présents et représentés : 34 voix

10.Autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention pour l'année 2007 auprès du Conseil Général des Yvelines au titre de la convention triennale sur objectifs culturels et à signer tout avenant se rapportant à cette convention.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

11.Autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention auprès du Conseil Général des Yvelines pour l'organisation du « Juin de La Celle Saint-Cloud » qui aura lieu du 9 au 17 juin 2007 et à signer toutes les conventions afférentes.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

AFFAIRES TECHNIQUES

12.Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Général des Yvelines pour l'aménagement du carrefour RD 321/avenue des Gressets/avenue Guibert.

MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 29

**Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD,
M. CHAUMONT**

Explication de vote : Le groupe Ensemble à gauche avait proposé une réfection simultanée de la place du Jumelage et du carrefour de la RD 321

13.Autorise Monsieur le Maire à modifier l'article 5.2 du règlement de la voirie communale définissant les exonérations de droits de voirie.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

14.Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de réaménagement de la place Leclerc conclu avec la société EVEN prenant en compte des suppressions de prestations.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

15.Autorise Monsieur le Maire à signer le marché lancé par procédure d'appel d'offres après son attribution par la commission d'appel d'offres pour la requalification des espaces publics du Bourg.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

16. Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés lancés par procédure d'appel d'offres après leur attribution par la commission d'appel d'offres pour les travaux de démolition et de reconstruction du foyer-club Dunant.

Autorise Monsieur le Maire à relancer une nouvelle consultation en marché négocié ou en MAPA sur la base de l'article 27 III du Nouveau Code des Marchés Publics pour le lot n° 7 : chauffage, gaz, VMC.

MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 27

Abstentions : 7 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT, M. FERRAND, Mme BOULANGEAT-FORLINI

17. Décide dans le cadre du marché de travaux divers de rénovation pour l'ensemble des groupes scolaires, d'autoriser M. le Maire :

- à recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert et en cas d'appel d'offres infructueux à la procédure de marché négocié,
- et à signer les marchés correspondants.

UNANIMITE des membres présents et représentés: 34 voix

18. Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Yvelines, une subvention pour la réalisation de travaux de rénovation des groupes scolaires municipaux ainsi que l'autorisation de leur démarrage anticipé.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

19. Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Yvelines, une subvention dans le cadre du plan de soutien aux équipements sportifs communaux ainsi que l'autorisation de leur démarrage anticipé.

UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

20. Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Yvelines, des subventions dans le cadre du plan exceptionnel d'aide aux communes pour le développement de leurs édifices culturels et sportifs structurants ainsi que l'autorisation de leur démarrage anticipé, pour les opérations suivantes :

- rénovation d'un immeuble abritant un café, un restaurant et le presbytère,
- restauration de l'Eglise Saint-Pierre Saint-Paul,
- reconstruction du foyer-club Dunant,
- reconstruction d'une école de dessin et de sculpture et construction d'une salle polyvalente de salles de musique

UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

21. Décide, dans le cadre du marché de travaux de ravalement de divers bâtiments communaux,

- d'entériner les modifications apportées à l'intitulé et à la numérotation des lots,
- d'autoriser M. le Maire à poursuivre l'appel d'offres ouvert pour les lots n° 1, 2, 3, 4 et 5 et en cas d'appel d'offres infructueux : soit à un nouvel appel d'offres, soit à la procédure de marché négocié conformément aux dispositions de l'article 59 III 1° du Nouveau Code des Marchés Publics, soit à une procédure adaptée s'il s'agit d'un lot remplissant les conditions de l'article 27 III du Nouveau Code des Marchés Publics,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

UNANIMITE des membres présents et représentés: 34 voix

DECISIONS MUNICIPALES

22. PREND ACTE des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation qu'il a reçue par le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Décisions n° 2006.20 du 28.11.2006 et n° 2007.01 du 29.01.2007.